

Noyelles Lès Seclin le 29 juin 2021

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

Afin de préparer au mieux la prochaine rentrée scolaire de votre ou de vos enfant(s), je vous prie de trouver ci-joint les formulaires d'inscription et les règlements intérieurs des services de la restauration scolaire, de la garderie et accueils de loisirs/maison des jeunes

DOSSIER A NOUS RETOURNER POUR LE 10 JUILLET 2021 DERNIER DELAI.

Les cours se déroulent de la façon suivante :
les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 16h30.
Ouverture des portes à 8h35 et à 13h35.

- Restauration scolaire : **les inscriptions se feront uniquement dans l'espace famille** du site internet de la commune, www.noyelles-les-seclin.fr
- merci de privilégier le paiement via l'Espace Famille sur le site internet de la commune, ou le paiement par carte bancaire à l'accueil de la Mairie.
- **Les factures ne sont plus envoyées par la Poste. A chaque fin de mois, votre facture est en ligne, veuillez à consulter votre compte régulièrement.**
- Les factures de cantine et garderie sont payables de suite (s'agissant de services consommés) dès la facturation effectuée sans délai de paiement. Au-delà de deux relances, le dossier sera transmis à la trésorerie de Wattignies pour régularisation.

ATTENTION, concernant les mercredis récréatifs, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant sous 4 formules :

- Le matin sans repas
- Le matin avec repas
- Après-midi sans repas
- La journée complète (repas obligatoire, ne pas oublier d'inscrire votre ou vos enfants à la cantine)

En raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, nous n'avons à ce jour aucune visibilité sur la circulation éventuelle du virus pour la rentrée de septembre 2021 et des protocoles qui pourraient-être mis en place par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

Pour tout renseignement complémentaire, je vous invite à prendre contact avec le secrétariat de la Mairie.

Bonnes vacances à tous,

Le Maire,

H. LENFANT